

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement

social urbain concernant l'exercice 2007

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 (article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales), les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2007, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **1.982.502 €**. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2007 dans ce domaine.

Elles s'articulent autour des thèmes suivants :

SOMMAIRE

I – Les actions menées au titre de la politique de la ville	p-2
II – Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville	p-8
III – Les autres engagements de la ville en matière de politique sociale urbaine.....	p-11
IV – Récapitulation des dépenses de fonctionnement	p-12
V – Dépenses d'investissement	p-13

I - LES ACTIONS MENEES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'intervention sur les secteurs de la politique de la ville au titre du droit commun en 2007 :

Le service Politique de la Ville de Rouen concentre son intervention sur le développement des actions en faveur des quartiers de la politique de la ville, à travers, d'une part, différents équipements de services au public dont il assure la gestion et, d'autre part, par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets en faveur des habitants et du tissu associatif.

Tout au long de l'année 2007, le service Politique de la Ville a poursuivi sa mission de développement de services en faveur des habitants des Hauts de Rouen et de Grammont.

En effet, au cours de cette année, les deux piliers du service que sont la Maison de l'Emploi et de la Formation et la Maison de Justice et du Droit ont plus que jamais marqué leur ancrage. En parallèle, le service a continué à travailler sur le développement de nouveaux services de qualité avec en particulier l'ouverture du Village Du Bellay sur le Châtelet mais aussi par le développement d'une intervention auprès des associations, complémentaire et cohérente vis-à-vis du Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville (GIP/GPV) chargé de la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le service Politique de la Ville s'inscrit ainsi comme un acteur développant des services adaptés aux spécificités des publics les plus fragilisés sur les territoires de la politique de la ville.

1- La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), un acteur reconnu des usagers, des partenaires de l'insertion et des acteurs économiques

L'année 2006 avait été une année importante dans le développement de la MEF. Une nouvelle marche avait à nouveau été franchie avec un réel effort en matière de consolidation de l'équipe (2 agents intégrés et création d'un nouveau poste de chargé de mission) et par le développement de nouveaux projets permettant notamment de travailler plus étroitement avec le monde de l'entreprise: application de la clause d'insertion dans les marchés publics liés au GPV, élaboration du projet "100 chances pour 100 emplois" à l'initiative de Schneider Electric.

L'année 2007 a été celle de l'ancrage de la Maison de l'Emploi et de la Formation. Au-delà de sa reconnaissance par le public, elle a acquis une réelle légitimité auprès des acteurs de l'insertion mais aussi de l'entreprise. Elle est désormais un acteur de l'emploi incontournable sur Rouen. Le service, et en particulier la MEF, est aussi aujourd'hui mieux reconnu en interne à la Ville comme un acteur doté d'une réelle expertise en matière d'insertion professionnelle. D'où son implication désormais dans l'élaboration des cahiers des charges des marchés publics prévoyant une clause ou un critère d'insertion.

Avec un chiffre de 20.985 visites, la fréquentation de la MEF a continué à progresser en 2007 (+ 5,15 % par rapport à 2006).

L'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi reste le coeur de son activité à travers les services suivants : atelier CV et lettres de motivation, Equipe Emploi Insertion (partenariat Ville – Mission Locale - ANPE), centre documentaire et borne Internet, atelier informatique, Point d'Accès à la Téléformation (avec Média Formation), accompagnement CIVIS réalisé par la Mission Locale pour les moins de 26 ans, Atelier Pédagogique Personnalisé (animé par Média Formation), etc.

Une deuxième mission de la MEF consiste en la coordination des acteurs de l'insertion implantés sur les Hauts de Rouen et sur Grammont qu'elle réunit régulièrement. Ce travail est important car il permet une cohérence de leurs interventions. En outre, la MEF héberge dans ses locaux une partie de ces acteurs.

Un troisième volet de l'action de la MEF porte sur le pilotage ou la participation à des projets favorisant la diversification de l'offre de formation et de l'offre d'insertion. Les projets sont les suivants:

- coordination de l'offre d'insertion sur les territoires GPV : depuis 2006 une chargée de mission de la MEF assure l'application de la clause d'insertion dans les marchés liés aux projets du GPV, afin de positionner des personnes en insertion issues prioritairement des quartiers en Zone Urbaine Sensible de Rouen. Il est à noter que la Ville de Rouen applique également cette clause d'insertion dans le cadre de ses marchés.
- 100 chances pour 100 emplois ce projet initié par Schneider Electric et la Préfecture a démarré en janvier 2007. Il s'agit d'une action innovante de mobilisation des entreprises de l'agglomération rouennaise en faveur des jeunes de 16 à 30 ans issus des zones urbaines sensibles de Rouen, en leur offrant un accompagnement renforcé, individualisé, adapté à chaque situation personnelle et mis en œuvre par les entreprises afin de garantir leur insertion professionnelle. Le projet est entré en phase opérationnelle en mai. De mai à décembre, 50 jeunes ont été orientés par les partenaires sur le dispositif. Parmi eux, 21 personnes ont été positionnées sur les 3 sas de préparation organisés. A l'issue des sas, 14 jeunes ont intégré immédiatement le dispositif, 6 l'ont intégré en entrée différée et 1 a vu son entrée reportée.
- le projet européen SEMAFOR : celui-ci est piloté par le Musée Maritime. Ses partenaires sont le Port Autonome de Rouen, la MEF et l'Association Régionale du Conservatoire des Arts et Métiers (ARCNAM). L'objectif est de réhabiliter les métiers maritimes, portuaires et fluviaux et de réconcilier les Rouennais avec leur port, afin de développer une dynamique d'emplois autour des métiers concernés. Ce projet est entré dans sa troisième année de mise en oeuvre en 2007. Les actions réalisées cette année ont porté sur la valorisation des métiers maritimes portuaires et fluviaux auprès des professionnels, de jeunes susceptibles de s'orienter vers ses métiers et du grand public. Cela s'est concrétisé notamment par l'organisation d'un Forum d'information sur les métiers,maritimes, portuaires et fluviaux. Au cours de cette journée, les différentes professions portuaires ont été présentées. Notamment, les métiers du quai de l'environnement de travaux publics, de pilotage, du remorquage, des phares et balises. La MEF a assuré l'animation d'un stand présentant ces métiers et les filières de formation. Cette journée a recueilli un franc succès avec plus de 600 visiteurs.
- Le chantier d'insertion intercommunal impulsé par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise et mis en oeuvre par Education et Formation. La MEF recherche chaque année avec les services techniques de la Ville des supports de chantier à proposer. En 2007, la Direction des Espaces Verts de la Ville de Rouen a confié la réalisation de cases à matériaux dans le cimetière de l'ouest aux salariés du chantier d'insertion. La Maison de l'Emploi et de la Formation participe à tous les comités de pilotage du chantier d'insertion au côté des financeurs et de l'ensemble des communes partenaires.

2- Les 10 ans de la Maison de Justice et du Droit (MJD) : un succès indéniable et des évolutions nécessaires

La Maison de Justice et du Droit a fêté en novembre 2007 ses 10 ans. A cette occasion, une rencontre avec les partenaires et les habitants a été organisée le 15 novembre. Leur mobilisation a montré à quel point ce service est important. La Ville de Rouen a fait réaliser un film sur la Maison de Justice et du Droit qui a été projeté lors de cette rencontre. Il illustre parfaitement le service rendu au quotidien aux habitants et acteurs du quartier.

L'année 2007 a également été marquée par un investissement supplémentaire de la Ville de Rouen sous la forme de la création du poste d'agent d'accueil dans ses effectifs, la Ville prenant ainsi définitivement le relais du Palais de Justice sur ce poste.

Après plusieurs augmentations successives de la fréquentation de la MJD, celle-ci a connu une stagnation en 2007 avec 6.800 accueils (6.600 en 2006), ce qui s'avérait nécessaire dans la mesure où, à effectif constant, il devenait difficile de continuer à accueillir dans de bonnes conditions le public. Parmi les accueils individuels les habitants des Hauts de Rouen représentaient 26 %, et l'ensemble des Rouennais 64 %. La part de l'accueil téléphonique a fortement augmenté (+ 16 %). La fréquentation de la permanence à Grammont a aussi beaucoup augmenté (57 accueils en 2007 pour 33 en 2006, à raison de deux permanences par mois environ).

L'accès au droit et la résolution amiable des conflits ont constitué l'activité principale de la MJD. L'activité judiciaire y est peu développée (1 %).

Les sujets traités relèvent avant tout du droit civil mais aussi de plus en plus des difficultés de paiement (surendettement, crédit à la consommation), de saisies attribution, d'amendes liées à des infractions au code de la route, de discriminations (en matière d'emploi et de logement), de relations avec les plates-formes téléphoniques, du respect du secret professionnel.

La MJD a également organisé ou participé à une dizaine d'actions d'information collectives. Parmi elles, elle a travaillé avec la Radio HDR et la Confédération Syndicale des Familles (Centre de défense des consommateurs) à la réalisation d'une « Rubrique Info-Conso ».

Les trois permanences de la MJD qui ont été les plus fréquentées sont celles des avocats (472), du CLAP sur les droits des étrangers (337) et du délégué du Médiateur de la République (123).

3- L'offre de nouveaux locaux et de nouveaux services aux acteurs et aux habitants des Hauts de Rouen

3-1- L'ouverture du Village Du Bellay

Suite à la fermeture de l'école maternelle Du Bellay dans le quartier du Châtelet en juin 2004, le service Politique de la ville a été missionné pour travailler sur un nouveau projet pour cet équipement.

Considérant les besoins de locaux des associations des Hauts de Rouen et en particulier des deux associations de distribution de colis alimentaires, Solidarité Plateau et Les Restaurants du Coeur, le projet a donné la priorité à l'hébergement de structures associatives.

En outre, dans le cadre de l'Atelier Santé Ville avait émergé le besoin de créer sur les Hauts de Rouen un lieu d'information et d'échange sur la santé pour les habitants et les acteurs du quartier. Le nouveau projet a donc pris en considération ces besoins.

En avril 2007, le "Village Du Bellay" a été inauguré. Dès le mois de février, les deux associations de distribution de colis alimentaires se sont installées dans leurs nouveaux locaux (chacune disposant d'environ 200 m²), après avoir été associées pour aménager les lieux en fonction de leurs besoins spécifiques.

Un "bureau partagé" a été mis à disposition de l'ensemble des associations du quartier : il s'agit d'une salle disposant de bureaux et d'une grande table de réunion, pouvant aussi servir de lieu d'exposition. Les associations peuvent l'occuper soit ponctuellement, soit sur des créneaux réservés à l'année.

En outre, la grande salle de motricité de l'ancienne école est également mise à disposition des acteurs du quartier. Depuis le mois de septembre, des animateurs de la Direction de la Jeunesse et des Sports y organisent plusieurs cours de gymnastique en direction de tout petits mais aussi d'adultes et de personnes âgées.

Au cours de l'année 2007, les partenaires de l'Atelier Santé Ville ont travaillé à l'élaboration du projet d'ouverture d'un Espace Médiation Santé qui a ouvert ses portes en janvier 2008.

Rapidement, les acteurs du quartier se sont appropriés ce nouvel équipement qui réunit des activités complémentaires. On y perçoit un réel potentiel de développement de projets transversaux pour les années à venir.

Par contre, la gestion de cet équipement à distance par le service Politique de la Ville s'avère parfois complexe, le seul relais de la Ville sur place étant le gardien logé, dont il sera nécessaire de mieux redéfinir le rôle et le positionnement pour fluidifier le fonctionnement du site.

3-2- De nouveaux locaux pour l'antenne sociale de la CAF des Hauts de Rouen

La Ville de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sont signataires d'une convention de Maîtrise d'Oeuvre Sociale qui a été renouvelée en 2007 pour une durée de deux années. Cette convention se traduit par l'installation de deux équipes de travailleurs sociaux de la CAF sur les Hauts de Rouen et à Grammont.

L'antenne sociale de la CAF des Hauts de Rouen était installée dans des appartements au sein de l'immeuble Niepce dans le quartier du Châtelet, loués par la Ville.

La diminution de la fréquentation de cette antenne liée à la baisse importante du nombre d'habitants du Châtelet et la qualité médiocre des locaux ont amené la Ville à rechercher de nouveaux locaux pour cette antenne sociale.

La Ville et la CAF se sont accordées sur le principe d'une implantation dans le quartier de la Lombardie qui concentre désormais la population la plus fragilisée des Hauts de Rouen et où les acteurs publics sont moins implantés.

La Ville de Rouen a effectué des travaux dans l'ancien logement de fonction du groupe scolaire Villon, mettant ainsi à disposition de la CAF en novembre 2007 de nouveaux locaux spacieux et refaits à neuf. Cette implantation s'avère intéressante dans la mesure où elle se situe au coeur du groupe scolaire fréquenté par nombre d'enfants issus de familles très fragilisées. Des passerelles seront à créer entre cette antenne sociale et les écoles, pour permettre un meilleur accompagnement des familles.

3-3- Une Cyberbase à la Grand'Mare pour 2008

En 2007, le service a travaillé le projet de création d'une Cyberbase à la Grand'Mare. Il s'agira d'un Etablissement Public Numérique qui sera implanté dans l'un des deux plots d'activités en construction à la place de l'ancien immeuble César Franck. Son ouverture est programmée en septembre/octobre 2008. La construction et l'aménagement du local ont été confiés à Rouen Seine Aménagement.

Le service Politique de la Ville a travaillé en partenariat avec de nombreux acteurs du quartier pour définir la nature des services qu'offrira ce nouvel équipement, ses modalités de fonctionnement et son positionnement sur le territoire des Hauts de Rouen.

Il s'agira d'un lieu où les habitants pourront venir utiliser les outils multimédias librement, mais aussi venir se former et être accompagnés dans leurs démarches. Les acteurs du quartier pourront aussi utiliser cet outil pour s'y former ou pour développer des activités pour leur public.

Pour fonctionner, le recrutement d'une équipe de 4 salariés a été acté : un coordinateur, deux animateurs et un agent d'accueil (en emploi aidé).

3-4- Un projet de création d'un Pôle social à la Lombardie

Le service Politique de la Ville, en lien avec le CCAS, le GIP/GPV et Rouen Seine Aménagement, a réalisé au cours du deuxième semestre 2007 une étude de pré-programmation relative à la création d'un Pôle social à la Lombardie. Il s'agirait d'ouvrir un nouvel équipement regroupant différents acteurs associatifs et institutionnels avec un projet commun d'accompagnement social des habitants.

4- Une démarche de consolidation du tissu associatif

4-1- Le soutien aux régies de quartier

Deux régies de quartier sont implantées à Rouen, l'une sur les Hauts de Rouen, l'autre à Grammont. Ces deux structures ont montré qu'elles avaient de réelles difficultés à s'adapter au contexte concurrentiel dans lequel elles évoluent, notamment avec l'obligation pour les collectivités locales de passer des marchés publics.

C'est pourquoi la Ville de Rouen a missionné sur 2007 un prestataire pour réaliser une mission d'accompagnement des régies de quartier. Le cabinet Prisma a été retenu. L'étude s'est déroulée en trois phases : diagnostic de la situation, journée de mobilisation de tous les partenaires des régies de quartier, accompagnement.

Le bilan de cette action a été très positif pour les régies de quartier en particulier sur les points suivants : travail en commun et partage d'expériences, amélioration de leurs outils d'accompagnement social et professionnel du public, préparation à la réponse aux marchés publics.

Sur ce dernier point, une mise en application a pu intervenir rapidement car la Ville a relancé au cours de l'été 2007 son marché de nettoyage et d'entretien des espaces publics sur les Hauts de Rouen et à Grammont. Les deux régies se sont vu attribuer le marché relatif à leur quartier respectif.

Les régies de quartier ont indiqué à la Ville vouloir bénéficier à nouveau d'un tel accompagnement sur l'année 2008.

4-2- Une plus grande implication du service Politique de la Ville dans la préparation des appels d'offre des marchés pouvant intégrer un critère ou une clause d'insertion

La difficulté que les régies de quartier ont rencontrée pour se positionner dans un secteur concurrentiel ne leur est pas propre mais a concerné l'ensemble des associations ayant une vocation d'insertion.

En 2007, le service Politique de la Ville a été associé par le Service des Marchés Publics et les services techniques à la rédaction des appels d'offre de marchés publics comprenant un critère ou une clause d'insertion. Par une rédaction mettant en avant les critères en matière d'insertion, la Ville de Rouen a ainsi redonné la possibilité aux structures d'insertion (régies de quartier, associations intermédiaires) de se positionner.

Dans le cadre de sa démarche Agenda 21, la Ville de Rouen envisage de développer davantage la prise en compte de tels critères, ce qui offrira de nouveaux marchés potentiels pour ces structures d'insertion.

4-3- La préparation du glissement de financements d'associations du Contrat Urbain de Cohésion Sociale vers les subventions de droit commun

Au 1er janvier 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a succédé au Contrat de ville 2000-2006. Si les engagements de l'Etat n'ont pas diminué, la Région n'a pas souhaité participer à ce nouveau dispositif. Avec en parallèle la disparition des crédits accompagnement social du GPV, les marges de manoeuvre permettant d'impulser de nouveaux projets se sont avérées quasi nulles. La participation de l'Etat via l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) s'élève pour Rouen à 1.075.000 € (Fonds Interministériel à la Ville + Réussite Educative + Ville Vie Vacances + crédits d'intégration). La participation de la Ville de Rouen est de 350.000 € en 2007.

Plusieurs associations sont financées depuis des années dans ces dispositifs pour des actions à vocation pérenne.

C'est pourquoi, en lien avec le GIP/GPV, le service a engagé des démarches en interne à la Ville pour mettre en place un système de glissement progressif du financement de certaines associations du CUCS vers le droit commun de la Ville. Dès 2007, cela a concerné le financement de l'action Education Musicale à l'Ecole et de l'Escale du Centre Communal d'Action Sociale. Ce même principe a été validé dans le cadre de la préparation du budget 2008 pour 4 associations (APMAR, Mer et Campagne, Radio HDR, Fraternité Banlieue), avec un glissement progressif de 2008 à 2010.

4-4- Le soutien de la Ville aux actions du Collectif Animation des Hauts de Rouen

Le Collectif Animation des Hauts de Rouen réunit quinze associations des Hauts de Rouen ainsi que des partenaires institutionnels (plusieurs acteurs municipaux, le GIP/GPV, la CAF, le Conseil Général), et est animé depuis 2004 par le GIP/GPV.

Ce collectif est organisé en plusieurs groupes de travail thématiques qui mettent en oeuvre chaque année plusieurs évènementiels. En 2007, le Collectif a organisé une manifestation à l'occasion de la Journée de la Femme, une fête de quartier et une action de prévention routière.

Le Service Politique de la Ville participe à l'ensemble des travaux du Collectif et assure le relais avec l'ensemble des services de la Ville, pour leur assurer notamment un soutien technique et logistique.

Par contre, il ne peut plus, contrairement aux années précédentes, piloter de groupes de travail du fait de la fermeture du Pôle territorial qui fonctionnait avec un adulte-relais qui était notamment missionné sur ce volet.

Par ailleurs, la Ville de Rouen a continué à apporter un cofinancement sur 10 postes adultes-relais associatifs. Par contre, avec la fermeture du Pôle territorial, le service n'a plus réuni comme auparavant le réseau des adultes-relais dont l'objectif était le partage d'expériences, l'information et la préparation à la sortie du dispositif adulte-relais.

II - LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE

1- La Programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) gérée par le GPV

En 2007, la programmation au titre du CUCS a concerné une trentaine de projets relevant de 5 axes prioritaires du CUCS :

- Accès à l'emploi et développement économique
- Réussite éducative
- Citoyenneté, prévention de la délinquance, culture
- Santé
- Logement et cadre de vie

Le total des crédits affectés par la Ville de Rouen au CUCS en 2007 s'est élevé à **350.000 €**.

En tant que maître d'ouvrage, la Ville a présenté plusieurs actions :

- Maison de Justice et du Droit
- Coordination de l'offre d'insertion sur les territoires GPV
- Animation, initiation, boîte éducative et rugby (VVV)
- Opération Sacs à dos (VVV)
- 10 ans de la MJD
- projet d'insertion « 100 chances pour 100 emplois »

La majorité des dossiers financés par le CUCS a concerné des projets portés par des associations implantées sur les quartiers prioritaires, essentiellement des Hauts de Rouen (voir programmation ci-dessous).

Se reporter à la programmation 2007 du CUCS figurant en annexe du présent rapport.

2- Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville :

Il convient de souligner que la Ville participe aux dépenses liées à la conduite de projet du GIP/GPV (rémunération du personnel, charges afférentes à l'activité courante du GIP/GPV). La participation de la Ville au titre du fonctionnement du GIP/GPV s'est élevée en 2007 à 305.783 €.

La conduite de projet du GIP/GPV correspond aux axes d'intervention suivants :

Aménagement / habitat :

- ✓ Pilotage des études urbaines : définition et ajustement des principes d'aménagement des espaces publics, des résidentialisations, des réhabilitations, etc.
- ✓ Copilotage pour la coordination des différents maîtres d'ouvrage
- ✓ Suivi des opérations de relogement

Développement économique :

- ✓ Pilotage de la restructuration des centres commerciaux du Châtelet et de la Lombardie

Maîtrise d'ouvrage GIP/GPV :

- ✓ Etude jardins de proximité
- ✓ Chantiers de proximité
- ✓ Animations d'été : festival arts de rue « Les Arts des Hauts » et semaine de cinéma en plein air « Ecran Total »

Accompagnement social :

- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Animation du Collectif Animation des Hauts de Rouen
- ✓ Réussite éducative

Information, concertation :

- ✓ Mégaville
- ✓ Participations aux réunions de conseil de quartier
- ✓ Informations aux habitants, associations

Préparation des décisions :

- ✓ Organisation des comités techniques, de direction, de pilotage
- ✓ Constitution des dossiers, tableaux ANRU
- ✓ Négociations avec les financeurs

III - LES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE URBAINE

➤ Le logement social

Outre les garanties d'emprunt octroyées aux organismes de logement social, l'effort de la ville de Rouen en faveur du logement social s'est concrétisé en 2007 par l'attribution des subventions d'équipement destinées à :

* l'aide financière apportée à Rouen Habitat dans le cadre du protocole Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) engagée pour **1.475.000 €**

* la construction locative sociale pour **247.103 €**

En outre, des aides ont été attribuées dans le cadre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat pour **68.380 €** (OPAH thématique et OPAH Habitat dégradé).

➤ Le soutien à la Mission Locale pour l'emploi de jeunes

En 2007, la cotisation de la Ville à la Mission Locale s'est élevée à 110.857 € (108.723 € en 2006).

➤ Le financement du Centre Communal d'Action Sociale

Il convient de souligner la subvention versée au CCAS par la Ville qui, rapportée à la population en ZUS, peut être évaluée à 515.338 € en 2007 (15.1 % de 3.412.837 €).

**IV – RECAPITULATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(hors personnel)**

Location appartement (2)	6 650 €	6 500 €	6 505 €
Atelier Santé Ville	16 000 €	16 000 €	10 000 €
GPV fonctionnement	433 919 €	495 000 €	305 783 €
Logement social (3)	161 735 €	161 735 €	0 €
FSL	31 687 €	0 €	0 €
FSEnergie	24 293 €	0 €	0 €
Centres Sociaux	463 797 €	515 482 €	492 070 €
Cotisation Mission Locale	102 328 €	108 723 €	110 857 €
Subvention CCAS (ZUS)	452 856 €	465 084 €	515 338 €
TOTAL	2 003 040 €	2 060 636 €	1 817 245 €

- (1) : cofinancement de postes adultes relais
(2) : location appartement antenne sociale CAF
(3) : intégré CGLLS

V – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHARGES NETTES 2007

	2007 EN CHARGE BRUTE	2007 SUBVENTIONS RECUES	2007 ESTIMATION EN CHARGE NETTE
CPA Grand'Mare	2 843 004	252 638	2 590 366
CPA Grammont	3 808 282	1 590 150	2 218 132
TEOR Hauts de Rouen	4 845 858	1 850 755	2 995 103
Aménagement des abords du centre commercial de la Grand'Mare	12 902	114 293	- 101 391
Centre Commercial du Châtelet	15 842	28 074	- 12 232
Maison de la Famille	2 402 415	1 359 737	1 042 678
Crèche Payenneville - Sapins	4 719	81 143	- 76 424
Ecole Du Bellay	50 753	134 675	- 83 922
Médiathèque	4 535 928	229 031	4 306 897
TOTAL	18 519 703	5 640 496	12 879 207

Globalement, la Ville a consacré près de 12,8 millions d'euros aux quartiers défavorisés en 2007 en charge nette et près de 18,5 millions d'euros en charge brute.